

## **VENDREDI 3 AVRIL / INFORMATION RELATIVE AUX MESURES LOCALES MISES EN PLACE - CELLULE D'ÉCOUTE**

**Pendant la Crise Sanitaire, la ville de Pont-Audemer est à votre écoute.**

Vous avez du mal à supporter le confinement, le **manque de relations sociales** vous pèse, vous avez juste **besoin de parler**, de trouver une oreille attentive... ?

Pendant la crise sanitaire, la ville de Pont-Audemer est **à votre écoute**.

Les **mardis, mercredis et vendredis de 10h00 à 11h00**, vous pourrez appeler le **06 70 52 44 30** pour échanger, parler, discuter avec quelqu'un.

Ce numéro est un **numéro d'écoute**, uniquement pour celles et ceux qui en ressentiraient le besoin, sous forme d'une assistance, d'un soutien moral.

**Lutter contre la solitude**, ne pas distendre le lien social, continuer à assurer de la proximité, permettre à chacun de mieux vivre le confinement... telle est notre volonté.

Pour rappel, la **mairie étant fermée**, une **permanence téléphonique** a été mise en place. Vous pouvez pour toutes questions joindre les services de la ville au numéro habituel :

**02 32 41 08 15** (de 9h à 12h et de 14h à 17h)

Vous trouverez également de nombreuses informations sur le site Internet du territoire :

**[www.ville-pont-audemer.fr](http://www.ville-pont-audemer.fr)**

Un numéro vert national répond à vos questions sur le Coronavirus COVID-19 en permanence, 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**.

### **CONTACT**

Ville de Pont-Audemer : 02 32 41 08 15  
Service Communication : [communication@pontaudemer.fr](mailto:communication@pontaudemer.fr)